



Sommaire, été 2021

Vie de l'Église.....	2
Offrandes.....	2
Retour sur l'Assemblée de l'Union	2
Prochaines rencontres.....	3
Actualités	4
Propositions spirituelles	4
L'Église universelle au KT et à l'École du dimanche	4
Accueil au Quai Saint-Thomas : horaires d'été !	4
Mesures sanitaires	5
Vie dans les paroisses et les secteurs.....	5
Vacances de postes	5
Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse	6
Les offres pour les vacances.....	6
Informations administratives et financières	6
Mise à jour du guide des présidents de consistoires luthériens	6
Appel aux dons	7
Réduction fiscale d'impôt sur le revenu : majoration exceptionnelle du taux	7
Travaux prévus dans votre paroisse en 2022 ?	7
Défibrillateur automatique externe : Où en êtes-vous ?	8
Annonces.....	8
Forum « Même plus peur »	8
Modification des commandes de Plans de lectures bibliques pour 2022 :	8
Papeterie	9

Vous recevez cette newsletter car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

Les équipes des services de l'UEPAL vous souhaitent une belle pause estivale.

Vie de l'Église

Offrandes

Janvier	Épiphanie	Vocation
21 février	Invocavit	Projets École du dimanche
2 mai	Cantate	50 % Société Luthérienne de Mission / 50 % Gustav Adolf Werk
3 octobre	Moissons	Stift
31 octobre	Réformation	Projets d'évangélisation
24-25 décembre	Noël	Sémis

Retour sur l'Assemblée de l'Union

L'évangélisation ? Le terme n'est plus tabou pour les protestants luthéro-réformés d'Alsace et de Moselle

L'Assemblée de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, réunie au Liebfrauenberg à Goersdorf les 3 et 4 juillet dernier, lance une dynamique prioritaire autour de l'évangélisation.

« Il y a trois bonnes raisons de ne pas employer le terme 'évangélisation' et quatre bonnes raisons, au contraire, de l'utiliser sans modération », a annoncé le président Christian Albecker dans son message d'introduction ([pour les découvrir](#)). L'évangélisation n'appartient à aucune Église, et si elle peut être implicite, à travers des actes, elle ne peut faire l'économie d'être explicite.

Le président a salué les belles initiatives qui ont vu le jour dans les paroisses au cours de cette année de pandémie, répondant aux défis qu'il a fallu relever. Il a redit toute sa reconnaissance aux pasteurs, acteurs d'Église et paroissiens engagés pour leur grande créativité et les mouvements de solidarité.

Éloge du courage et du manque

Deux intervenants ont permis aux membres de l'Assemblée de creuser la thématique.

Le pasteur Alain Arnoux, animateur pendant 15 ans au service des projets d'évangélisation dans l'Église protestante unie de France, a évoqué le courage qu'il faut pour sortir de l'entre-soi et de l'invisibilité. Et parce que dans notre société sécularisée, évangélisation est souvent synonyme de propagande, de formatage, d'intrusion et manipulation, il a encouragé les membres de l'UEPAL à témoigner sans position de surplomb, dans la rencontre respectueuse des différences : « *Évangéliser, c'est comme à la Pentecôte, c'est parler la langue des autres plutôt que de leur imposer la nôtre.* » Et paraphrasant Kafka, « *Quand on n'est pas capable de donner du courage, on doit se taire ! Mais quand on a quelque chose d'encourageant à dire, on doit parler !* », a-t-il poursuivi.

Le pasteur Axel Imhof de l'UEPAL a partagé son émerveillement au sujet de la période en cours : l'Évangile a été annoncé comme jamais selon des modalités très diversifiées : courriers, églises ouvertes, page dans un quotidien régional, visite au jardin ou au balcon, chaîne téléphonique, culte drive... Cette crise a aussi produit du vide, du manque, un silence propice à créer un espace où de belles choses émergent.

Les travaux de l'Assemblée se sont conclus par l'élaboration d'une résolution appelant les paroisses à mettre l'évangélisation au cœur de toutes leurs actions ([prenez connaissance de la résolution](#)).

Mobilité des pasteurs

L'Assemblée s'est prononcée favorablement sur un texte modifiant le règlement général au sujet de l'accompagnement professionnel et de la mobilité des ministres de l'UEPAL.

L'Assemblée a été informée de la nouvelle organisation du service communication, décidée par le Conseil de l'Union. Celle-ci va favoriser la formation et l'accompagnement des paroisses, souhaités dans la résolution de l'Assemblée.

Un culte d'action de grâce a clôturé ces deux journées. Six nouveaux prédicateurs laïques ont été reconnus dans leur ministère : Alain Desmet, Véronique Hamann, Fabienne Herr, Raphaël Moog, Christophe Striegel, Patrice Willm.



Evelyne Will-Muller, **Véronique Hamann**, **Raphaël Moog**, **Patrice Willm**, **Fabienne Herr**, **Alain Desmet**, **Christophe Striegel**, Isabelle Gerber, Christian Albecker, Philippe Meyer-Rosenblatt, Marc Frédéric Muller
© Emmanuelle D'Alpaos

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession (informations sous réserve de modifications liées à la situation sanitaire).

25 septembre Synode électif de l'EPRAL à Strasbourg (Espace 23 rue du Lazaret)

Il devra se prononcer sur le renouvellement de l'ensemble des instances synodales (Président du Conseil synodal, Conseil synodal, équipe des visiteurs synodaux).

Le Synode aura cette année l'honneur d'accueillir Mme la Révérende Najla Kassab, Présidente de la Communion Mondiale des Églises Réformées (CMER). Elle nous rendra compte de la vie et des projets de la CMER et notamment de la réception de la déclaration de foi relative au ministère féminin, adopté par l'Assemblée générale de Leipzig en 2017, ainsi que du processus de discernement engagé par l'instance réformée mondiale pour identifier les axes majeurs de la présence et du témoignage des Églises.

Enfin, outre la réception des rapports d'activités relatifs à l'exercice 2020, le Synode sera amené à se prononcer sur la fusion des consistoires réformés de Strasbourg, Bischwiller et Sainte-Marie-aux-Mines.

Les convocations parviendront aux délégués début juillet.

2 octobre Assemblées générales de l'ESP et de l'ESPM à Colmar

- **Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes (ESP) :**

Outre la réception du rapport moral, l'adoption des comptes et du budget, l'Assemblée de l'ESP se prononcera sur le renouvellement du règlement intérieur.

Vœux : Les assemblées consistoriales qui ont des remarques, critiques et suggestions concernant la bonne marche de l'association adressent leurs vœux par écrit au président avant **le 2 août (2 mois avant la tenue de la session)** à l'adresse presidence@uepal.fr.

Les convocations et documents de séances parviendront aux délégués fin août.

- **Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes missionnaires (ESPM) :**

L'Assemblée de l'ESPM se prononcera sur un changement de support juridique en plus de la réception du rapport moral, l'adoption des comptes et du budget.

Changement de forme juridique : Avec le souci de garder le même fonctionnement de collecte et de redistribution de fonds à des associations partenaires, et de permettre à l'association ESPM de délivrer des reçus fiscaux, il s'agirait de faire évoluer l'association vers un fonds de dotation (structure à mi-chemin entre association et fondation).

Les convocations et documents de séances parviendront aux délégués fin août.

16 octobre Consistoire supérieur de l'EPCAAL à Strasbourg

20 novembre Assemblée de l'Union à Strasbourg

Actualités

Propositions spirituelles

Vous avez envie de contribuer aux propositions spirituelles de l'UEPAL ? Rejoignez l'équipe et participez au développement du calendrier de l'Avent, aux propositions pour la période de Carême, etc. Une seule adresse pour apporter votre aide : communication@uepal.fr

L'Église universelle au KT et à l'École du dimanche

Découvrir les facettes du christianisme dans le monde entier avec les 6-11 et 12-14 ans

Voici un dossier préparé par les services de Catéchèse et Mission de l'UEPAL pour expliquer l'Église universelle aux jeunes. Le dossier de 15 pages est imaginé pour être exploité pendant un weekend catéchétique ou pendant 3 rencontres. L'intention est d'affirmer que chacun a sa place en Église, que chacun-e est bienvenue, d'où l'insistance sur « Ma Mission ». Le parti-pris est d'aller du local vers le global. Une animation semblera très régionale aux lecteurs de PointKT, l'idée est d'adapter le dossier à sa réalité d'Église.

- Téléchargez [le Kt Ma mission aujourd'hui](#)
- Découvrez le matériel pour les 6-11 ans [en cliquant ici](#)

Accueil au Quai Saint-Thomas : horaires d'été !

Le service Accueil a le plaisir de vous transmettre ses **horaires d'ouverture pour l'été :**

- **Jusqu'au vendredi 16 juillet :**
du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h
- **du lundi 19 juillet au mardi 24 août inclus :**
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h / de 13h à 16h30
Vendredi 23 juillet : la moquette de l'accueil a droit à son shampoing 😊 Une permanence sera toutefois assurée sur site.
- **du mercredi 25 août au vendredi 3 septembre :**
du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30
- **à partir du lundi 6 septembre,** reprise des horaires d'avant la pandémie :
du lundi au jeudi : de 8h à 18h / le vendredi : de 8h à 17h

Le Restaurant des Amis du Stiff est fermé du lundi 19 juillet au mardi 24 août inclus.

Mesures sanitaires

Retrouvez les dernières recommandations sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/mesures-sanitaires>

Nous mettons à jour au fur et à mesure que les infos nous sont transmises.

Vie dans les paroisses et les secteurs

Annuaire

Tout changement de coordonnées professionnelles au cours de l'année 2021 est à signaler au secrétariat des ressources humaines pour la parution des éditions 2022 de l'Almanach protestant (adresse, téléphone, courriel...), en particulier pour les personnes ayant changé d'affectation.

Merci de signaler les changements le **9 juillet 2021** au plus tard. Les informations reçues après cette date ne sont insérées que dans les éditions 2023.

Contact : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection de Brumath

- Brumath (Krautwiller)
- Gries (Kurtzenhouse)

Inspection de Colmar

- Consistoire de Riquewihr Dynamique 2021 – 2025

Consistoire réformé de Bischwiller

- Colombages – Aumônerie Hôpital de Wissembourg (Seebach)

Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

- Aumônier des Lycées de Colmar et environs
- Aumônier territorial du Consistoire de Rothau (à temps plein), catégorie aumônier d'établissement – poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2022

Postes hors Bureau des Cultes :

- Accords de Reuilly : EPUdF Lyon Rive Gauche et paroisse anglicane Trinity Church
- COE : Secrétaire exécutif pour le dialogue et la coopération interreligieuse
- EPUdF : le communiqué des postes vacants au 1^{er} juillet 2022 est disponible [ici](#)
- DEFAP - CEEFE : Antilles (Guadeloupe et Martinique), Guyane (1/2 temps), La Réunion

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Les offres pour les vacances

Retrouvez les annonces pour les vacances d'été : <https://www.uepal.fr/offres-de-benevolat-et-demploi/>

Nous mettons à jour au fur et à mesure que les infos nous sont transmises.

Informations administratives et financières

Mise à jour du guide des présidents de consistoires luthériens

Le Guide du président de consistoire luthérien a été réalisé en 2016. Une version papier avait été éditée et remise à chacun.e des président.e de consistoire, avec pour consigne de le transmettre à son successeur. Après plusieurs années, il est apparu que plusieurs points étaient à mettre à jour ou compléter. Une mise à jour a été faite. Les modifications apportées portent sur :

- La composition du conseil consistorial : pour intégrer la modification adoptée en juillet 2018 de l'article 3 du décret du 26 mars 1852 sur la composition du Conseil consistorial (plus aucun fléchage pasteur / laïc) ;
- La suppression de l'agrément du Gouvernement à la nomination du président de consistoire : pour intégrer la modification adoptée en décembre 2019 de l'article 3 du décret du 26 mars 1852 ;
- La desserte de paroisses de plusieurs consistoires, le pasteur en service dans celles-ci par décision du Directoire est membre de droit des différents consistoires ;
- Des reformulations et précisions concernant la tenue, l'établissement et l'arrêté des comptes et des budgets ;
- L'ajout d'élections à organiser lors de la mise en place de l'assemblée de consistoire :
 - o La nomination du vérificateur aux comptes
 - o L'élection des délégués à l'assemblées générale de l'ESP
- Des reformulations pour tenir compte de textes et dispositifs adoptés en UEPAL (Accompagnement professionnel des pasteurs, partenariat avec le Chapitre pour l'accompagnement des paroisses dans la gestion de leurs projets immobiliers, mise en place du réseau Défi ...)

il est disponible en ligne sur le site des acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/ressources/consistoires/guide-du-president-de-consistoire-lutherien>

Appel aux dons

Différentes versions de flyers et signets des années précédentes sont disponibles.

Contactez les collègues de l'accueil qui se feront un plaisir de préparer vos commandes afin que vous puissiez les récupérer : accueil@uepal.fr

Une réflexion est en cours pour proposer aux paroisses un gabarit à personnaliser par secteurs ou paroisses.

Réduction fiscale d'impôt sur le revenu : majoration exceptionnelle du taux

Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont conduit à imposer des restrictions inédites à l'exercice public du culte, éloignant les fidèles des lieux de culte. Il en est notamment résulté une baisse substantielle des dons.

Le projet de loi de finances rectificative n° 4215 pour 2021 prévoit une majoration exceptionnelle du taux de la réduction fiscale d'impôt sur le revenu lié au titre des dons aux au profit d'associations culturelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. Cette loi de finances rectificative est destinée à financer les différents dispositifs qui accompagnent la sortie de la crise sanitaire, afin de soutenir les entreprises, les salariés, les ménages. Elle prévoit ainsi que

1. Le taux de la réduction d'impôt prévue serait porté à 75 % pour les dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022, au profit d'associations culturelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. Les versements réalisés en 2021 seraient retenus dans la limite de 554 euros. Pour les versements réalisés en 2022, cette limite serait relevée dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année 2021. Le montant obtenu est arrondi, s'il y a lieu, à l'euro supérieur.
2. Il ne serait pas tenu compte de ces versements pour l'application de la limite de 20 % du revenu imposable mentionnée au même 1.

Le projet a été présenté en Conseil des ministres et déposé au Parlement. La date de promulgation n'est pas encore arrêtée.

Travaux prévus dans votre paroisse en 2022 ?

Si vous souhaitez solliciter une subvention à l'ESP en 2022 pour réaliser des travaux, merci de renvoyer le formulaire dédié [Formulaire Budget Paroisse Inscription 2022.xls](#), avant le **30 août 2021**. Ce formulaire de pré-inscription ne vaut pas demande, qu'il conviendra de rédiger en bonne et due forme avant les travaux, incluant des devis, à l'aide du formulaire [Demande de subvention pour travaux](#).

Vous pouvez également les [télécharger](#).

Rappel :

Pour l'élaboration du budget 2022 de l'ESP, il nous est indispensable de connaître vos besoins en matière de subventions pour travaux. Nous vous rappelons que pour éviter toute dérive budgétaire, le Règlement Intérieur de l'ESP prévoit une diminution de 30% du montant de la subvention si celle-ci n'a pas été inscrite au budget (sauf urgence).

Contact : Valérie Feigenbrugel, 03 88 25 90 40 - valerie.feigenbrugel@uepal.fr

Défibrillateur automatique externe : Où en êtes-vous ?

Un Défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Le décret du 19 décembre 2018 relatif aux (DAE fait état de l'obligation aux Etablissement Recevant du Public (ERP) de s'équiper d'ici au 1^{er} janvier 2022.



>> Consultez la Fiche Ressources DAE en ligne <https://acteurs.uepal.fr/ressources/paroisses>

Il vous faut étudier l'installation d'un DAE ? L'UEPAL propose d'étudier la faisabilité d'une demande groupée auprès d'un professionnel. Merci de manifester votre intérêt avant le 20 septembre 2021.

Contact : service-financier@uepal.fr

À noter : attention aux arnaques : des personnes démarchent les professionnels en laissant croire qu'elles représentent des organismes officiels devant régulariser la situation d'ERP qui ne posséderaient pas encore de DAE, et ce pour une certaine somme.

Ces escroqueries sont de plus en plus fréquentes, soyez vigilants.

Annonces

Forum « Même plus peur »

Organisé par la CPLR Communion protestante luthéro-réformée, les 3 et 4 décembre 2021

Insécurité, migrations, identités... Démultipliées par des réseaux sociaux et des médias, utilisées et agitées par les politiques, tout particulièrement à l'approche des élections, les peurs prospèrent et envahissent notre paysage. Voici un forum pour écouter, pour débattre et pour inventer, un forum pour ne pas subir et pour proposer ensemble des réponses aux discours qui veulent promouvoir l'effroi et la crainte.

Choisir la confiance n'est pas être naïf, ni candide, ni stupide. C'est même le contraire : un cheminement de long terme où s'engager ensemble. « J'ai mis devant toi la vie et la mort. Choisis la vie, afin que tu vives. »

Ces deux journées proposent des outils dynamiques et concrets de réflexion, de dialogue et d'animation qui pourront être utilisés localement. Elles sont destinées à toutes les personnes engagées dans nos Églises, et désireuses de permettre que cesse de souffler le vent mauvais de la peur et de la haine.

Vendredi 3 et samedi 4 décembre, Lyon, centre de Valpré.

Programme et inscription : [cliquez ici](#).

Modification des commandes de Plans de lectures bibliques pour 2022 :

Les changements concernant le nombre d'exemplaires souhaité en français et/ou en allemand sont à signaler par courriel à accueil@uepal.fr avant le lundi 16 août 2021.

Sans information de la part des paroisses et autres structures, les quantités de l'année précédente seront automatiquement reconduites. Merci pour votre compréhension.

Papeterie

Le service communication vous propose, comme chaque année, la possibilité de commander votre papeterie personnalisée :

- **des cartes de visite** : par lot de 100 (dimension : 5,5 x 8,5 cm)
- **des cartons de correspondance** : par lot de 100 (dimension : 21 x 10 cm)

Nous pouvons également vous envoyer, sur simple demande, le modèle du papier à en-tête à personnaliser (au format word).

Merci de nous indiquer votre intérêt avant le **lundi 30 août**, en mentionnant le nombre de lots souhaités pour chaque article, ainsi que les informations à mentionner (nom, prénom, titre, adresse postale, numéros de téléphones, courriel).

Sur la base des quantités globales à commander, l'imprimeur sera en mesure de nous fournir un tarif.

Nous vous enverrons les fichiers mis en page avec les tarifs pour validation avant le 6 septembre. Sans réponse de votre part le 10 septembre, nous considérerons les fichiers comme valides et lancerons la fabrication pour votre compte. Commande à récupérer au siège de l'UEPAL aux alentours du 27 septembre.

